



Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du lundi 26 MARS 2018



Facebook

Le bulletin d'adhésion 2017-2018 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actions



@SNUIPP66

La grève du 22 mars

Ce sont plus 6000 manifestants qui se sont mobilisés dans les rues de Perpignan. Près d'un enseignant sur 2 dans le 1^{er} degré était en grève ce jour.

Nationalement, la mobilisation des fonctionnaires jeudi 22 mars pour défendre les services publics a fait l'objet de nombreux articles.

Les médias se sont tournés vers le SNUipp-FSU afin de connaître le taux de grévistes estimé dans le premier degré et les motivations enseignantes pour rejoindre ce vaste mouvement de défense des services publics. Ainsi Le Café pédagogique, BFM, Capital, Libération ou France 24. Pour le SNUipp-FSU, c'est une première étape. Les enseignants sont sensibles à la plateforme que l'on défend, par exemple sur les salaires. Mais il nous faut redoubler d'efforts pour expliquer la dégradation du service public qui se prépare. Lire la suite [ICI](#).

Carte scolaire, la vérité des prix

Le SNUipp-FSU, après une enquête auprès de 97 départements, dévoile la réalité des chiffres de la carte scolaire 2018 qu'elle estime catastrophique.

Voici les éléments chiffrés réels de la carte scolaire 2018, au terme de l'enquête que le SNUipp-FSU a réalisée auprès de 97 départements. Les premières instances d'attribution des moyens se sont tenues et la dotation totale de 3 880 postes est insuffisante pour assurer le dédoublement des CE1 de REP+ et des CP de REP qui à lui seul "consomme" 5 442 postes. [Lire la suite ICI](#)



Actus

CAPD du 29 mars : classe exceptionnelle

Seuls les délégués du personnel Hors classe peuvent siéger, sauf s'ils sont sur la liste des promovables à la hors-classe ! Ces 2 sièges appartiennent au SNUipp-FSU. En conséquence, le BO prévoit un tirage au sort de 2 collègues Hors-classe parmi les enseignants (non délégués du personnel !!!) et admet dans cette CAPD un « expert » au titre de l'organisation qui détient ces mêmes sièges.

Le SNUipp-FSU siègera donc seul en tant qu'expert ! Comment imaginer qu'un collègue, enseignant n'ayant jamais siégé puisse défendre les collègues correctement ???

Le SNUipp-FSU 66 préviendra tous les collègues syndiqués à l'issue de la CAPD.

Maternelle, qu'est-ce qui se dessine ?

Le SNUipp-FSU rappelle le projet et l'ambition qu'il porte pour cette "grande école des petits"

Le ministère lance les Assises de la maternelle, laissant présager une remise en cause des programmes de 2015. Ces derniers dessinent pourtant les contours d'une école bienveillante et exigeante, dont les spécificités sont bien affirmées et évitent l'écueil de la primarisation.

Les programmes viennent tout juste d'être mis en application, leur impact n'a pas été évalué et il faudrait déjà tout remettre sur le tapis ? Le ministère organise cette semaine Les Assises de l'école maternelle. Il recommande de mettre en évidence comment la «

dimension affective et la préparation aux apprentissages fondamentaux se renforcent au sein de l'école maternelle ». De plus une mission a été confiée au neuropsychiatre Boris Cyrulnik, avec pour idée directrice de faire de la maternelle « l'école de l'épanouissement et du langage ». La messe est-elle déjà dite ? [Lire la suite ICI](#)

L'égalité filles-garçons, ça s'apprend !

À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le SNUipp-FSU publie une brochure sur l'égalité filles-garçons. Un outil qui donne la parole à la recherche et à des équipes d'écoles pour comprendre certains ressorts des inégalités et présenter des ressources pour la classe.

Différences de réussite, d'orientations scolaires et professionnelles, inégalités salariales, violences et discriminations : le combat pour l'égalité est toujours d'actualité. Et pour le SNUipp-FSU, c'est bien aussi d'éducation qu'il s'agit, d'éducation à l'égalité et contre toutes les discriminations. Pour le syndicat, l'égalité filles-garçons en particulier, doit faire l'objet d'enseignements spécifiques, inscrits dans les programmes et prenant en compte les résultats de la recherche issus des études sur le genre. Chacun, chacune doit pouvoir développer les compétences, les aptitudes, les goûts qui lui sont propres, indépendamment de son sexe. **Un outil pour avancer.**

La brochure réalisée par le SNUipp présente un état des lieux des inégalités liées au système de genre et aux stéréotypes associés, dans la société, à l'école et également dans la langue. Elle propose des contributions de chercheurs et chercheuses, des reportages, des ressources et des réflexions « pour aller plus loin ». Un outil qui se veut levier d'action pour que l'école progresse sur le chemin de l'égalité, qu'elle remplisse mieux sa mission pour la réussite et l'émancipation de toutes et tous.

[Télécharger la brochure ICI](#)

Infos administratives

Mouvement départemental : il approche !

Le serveur dédié au mouvement intra départemental sera ouvert du mercredi 28 mars au jeudi 5 avril. Une courte semaine englobant le week-end de Pâques.

[La circulaire mouvement est déjà parue ICI](#) et le cahier des postes devrait arrivé sous peu. Permanences et RIS spéciales mouvement en fin de mail.

Calendrier des opérations :

Ouverture du serveur : du 28 mars au 5 avril (minuit)

Accusé de réception (i-prof) : entre le 13 et 14 avril

Date limite de correctif de barème : 22 avril (minuit)

CAPD mouvement : 24 mai

Le journal du SNUipp-FSU 66 « spécial mouvement » : pas à pas et questions récurrentes : bientôt chez vous !

Temps partiel

Date limite le 31 mars [ICI](#)



Calendrier



RIS : période 3

Spéciale pour celles et ceux qui souhaitent participer au mouvement : mercredi 28 mars de 9h à 12h00 au siège du SNUipp-FSU 66 (RIS)

Mercredi 28 mars : La Cabanasse de 9h à 12h (RIS générale et mouvement)

Mardi 5 juin : Cabestany (lieu à déterminer) à partir de 17h

Mercredi 6 juin : au siège du SNUipp-FSU 66 à 9h

Mardi 12 juin : Thuir à partir de 17h (lieu à déterminer)

Mercredi 13 juin : perpignan (lieu à déterminer) : à 9h



Permanences mouvement

jours	lieux	horaires
vendredi 23	ESPE	12h15-13h30
	SNUipp-FSU	9h-17h
lundi 26	ESPE	12h-14h
	SNUipp-FSU	9h-17h
	Toulouges élém	12h15-13h45
mardi 27	SNUipp-FSU	9h-18h30
mercredi 28	SNUipp-FSU	9h-12h
	SNUipp-FSU	14-16
	la cabanasse	9h-12h
jeudi 29	SNUipp-FSU	9h-17h30
vendredi 30	Le Soler élém	12h-13h45
	Perpignan Duruy élém	12h-13h45
mardi 3	Ille/têt mat Torcatis	12h-13h30
	SNUipp-FSU	9h-18h30
mercredi 4	SNUipp-FSU	9h-12h



Stages

Il est encore possible de s'inscrire au dernier stage de l'année (clôture des inscriptions le 30 mars): **Retraites, retraités, retraitables : 3 MAI**

Modalités d'inscriptions :

- *Envoyer un mail au snu66@snuipp.fr; mettre dans l'objet du mail : stage et intitulé
- *Attendre un retour du SNUipp-FSU 66 pour accord
- *Aller dans accolad pour le signifier à l'administration (pas à pas sur notre site à la rubrique stage)
- *Nous ne donnons plus de convocation mais un « certificat d'assuidité » vous sera remis lors du stage à mettre ensuite en pj sur accolad !



Etats généraux de la direction d'école : stage le vendredi 1er juin

S'inscrire sur snu66@snuipp.fr avant de faire la demande auprès de l'administration sur accolad.

Demande d'inscription ouverte jusqu'au 30 avril 2018.

Porter une ambition pour les directrices et directeurs, pour le fonctionnement de l'école

Les évolutions des tâches et la suppression de l'aide à la direction alourdissent toujours plus le travail de direction, ce qui a pour conséquence de tendre encore davantage la situation des directrices et directeurs d'école. Les injonctions et contrôles hiérarchiques injustifiés, les tableaux de bords élaborés hors de tout cadre, les pressions et sollicitations des collectivités territoriales en augmentation constante détournent trop souvent les directeurs et directrices de leurs fonctions d'animation et de coordination d'équipe.

Dans ce contexte difficile, il y a urgence à améliorer le fonctionnement pédagogique, éducatif et administratif de l'école ainsi que la reconnaissance de l'exercice de la fonction de direction et chargé-e d'école.

Ce moment doit être l'occasion de débattre de l'évolution de la fonction et d'en saisir les nouvelles implications : quelles missions pour la direction et quel fonctionnement pour

l'école ? Quelle organisation pour l'école dans les territoires ? un statut est-il une bonne réponse ?

• Des États Généraux de la direction d'école seront organisés fin septembre 2018 au niveau national pour amplifier l'action collective et faire entendre toutes nos revendications.



Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)

- Passage à la « Hors Classe » : l'analyse du SNUipp-FSU.
- Pour une médecine de prévention !
- #PasPlusDe20 par classe en Education Prioritaire
- Traitement et indemnités : Taux et montants au 24 janvier 2018

● Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!

● [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Le SNUipp-FSU a toujours l'ambition d'être à l'écoute de la profession, dans toute sa diversité, de lui permettre de se rassembler et d'agir. Le SNUipp-FSU s'engagera, comme il l'a toujours fait, pour faire entendre nos exigences et nos revendications pour une école garante de la réussite de tous, ainsi que pour défendre les intérêts des enseignants. Dans le même temps, chacun a de plus en plus besoin d'être conseillé, appuyé et défendu dans les démarches pour sa carrière, le respect de ses droits.

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD